

Abattage et remplacement d'arbres dans le cadre du réaménagement d'un tronçon de la RC 1003 au Val-de-Ruz

Le Service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel, par son Office de l'entretien, informe que le réaménagement de la route cantonale RC 1003 va être entrepris entre le Giratoire du Moulin-des-Sauges (Scierie Debrot) et l'entrée de Dombresson, ce qui nécessitera ce printemps l'abattage d'arbres situés des deux côtés de la chaussée. De nouveaux arbres seront plantés au sud du futur chemin pour piétons et cycle qui sera construit le long de cette route réaménagée.

En raison de l'étroitesse et du mauvais état du tronçon de la RC 1003 s'étendant du Giratoire du Moulin-des-Sauges (Scierie Debrot) à l'entrée de Dombresson, des travaux de réaménagement de chaussée vont être effectués.

La longueur de ce tronçon atteint 1.450 mètres, sa largeur actuelle variant entre 5 mètres et 5,60 mètres. La présence d'arbres parfois placés à moins de 1 mètre du bord de chaussée accentue l'insécurité et le risque d'accidents lors de croisements. Cette chaussée est essentiellement constituée d'une fondation stabilisée datant de plusieurs décennies, recouverte de couches successives de gravillonnages dont la dernière application remonte à 1981. Son état général est aujourd'hui jugé insuffisant.

Détail des travaux

Les travaux consisteront principalement à reconstruire une chaussée à un gabarit adapté aux exigences actuelles du trafic, qui favorisera le croisement des véhicules, ainsi qu'à la renforcer en construisant une nouvelle fondation à même de supporter une charge de trafic augmentant continuellement. Hors localité, la largeur de la route atteindra 6,70 mètres. En localité, elle sera de 6,30 mètres. Un chemin pour piétons et cycles large de 2,50 mètres, séparé de la route par une bande herbeuse, bordera la totalité du tronçon concerné.

L'élargissement de l'assiette de la route par rapport à l'existant nécessitera d'enlever les 32 arbres situés des deux côtés de la chaussée et essentiellement constitués de poiriers. Ils devront être abattus ce printemps. Ces arbres sont vieillissants et devraient de toute manière être remplacés dans un délai assez proche. La plupart présentent des blessures de diverses origines (accidents, lames de chasse-neige, ...). De plus, suite à plusieurs abattages successifs, leur disposition est devenue irrégulière. Ils seront remplacés par une nouvelle allée de 62 alisiers blancs plantés au sud du chemin pour piétons et cycles.

Pour de plus amples renseignements:

**M. Aldo Cantoni, chef de l'Office de l'entretien au Service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 57 12.**

Neuchâtel, le 12 mars 2012